

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEPERDRIX
DU MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014 à 18h30**

PRESENTS

- Marie France CORREARD
- Marie BODY
- Jean François FAURE
- Emile MALLET
- Bernard DUCROS
- Fabrice ARNAUD
- Ernest LOPES CARDOZO
- Jacques NIVON
- Daniel GRANDIN
- Noël EGLIGEAUD

SECRETAIRE DE SEANCE

MARIE BODY

ABSENT EXCUSE

- Gérard NELH

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

1. Délibération / participation Ecole de Rémuzat année 2012-2013

Les conseillers acceptent à l'unanimité.

2. Délibération / convention cantine scolaire Rémuzat

Le tarif s'élève à 2,05€ par repas, ce qui revient à 300€ pour l'année. Les Conseillers acceptent à l'unanimité

3. Délibération / Ouverture crédits pour régularisation CFE 2014 et paiement participation SDED (poste refoulement Assainissement)

Les conseillers acceptent à l'unanimité.

4. Délibération / contrat informatique télétransmission Comptables

Les conseillers acceptent à l'unanimité.

5. Acquisition matériel entretien du village (aspirateur souffleur)

Le devis de cet aspirateur s'élève à 378€ TTC - Les conseillers approuvent cet achat.

6. Point sur réforme intercommunalité

Une étude financière est en cours sur les 4 Communautés de Communes de Nyons, Buis, Séderon et Rémuzat afin de mesurer quelles seraient les incidences d'une fusion de ces 4 structures. Les choses semblent s'accélérer car l'administration demande à ce que le nouveau schéma territorial soit connu pour fin 2015

7. Règlement utilisation salle communale

Location de la salle par Fabrice Arnaud est de 61€

Prévoir un bilan de chauffage

La salle sera gratuite pour les associations communales

La location pour les personnes du village sera de 61€

Le conseil municipal doit étudier et réfléchir pour la location de la salle aux personnes extérieures.

8. Débroussaillage

Revoir Mr Aumage pour l'entretien des chemins sur Léoux et Villeperdrix.

9. Déneigement

La commune d'Arnayon s'est équipée d'une lame de déneigement neuve montée sur un engin agricole appartenant à Florian MONGE. Le Maire d'Arnayon propose d'intervenir sur notre commune avec cet équipement pour le déneigement. Ce service nous sera facturé au temps passé suivant le tarif départemental en vigueur. Une convention sera passée entre nos deux communes, elle sera reconductible chaque année en avril. La liste des voies à déneiger est consultable en mairie. Le Conseillers approuvent à l'unanimité et autorisent le maire à signer la convention.

10. Décision / horaires d'ouverture au public du secrétariat Mairie

La Mairie sera ouverte au public de 9 h à 12 h à partir du 1 octobre 2014.

11. Point sur la STEP

Signatures des actes avec Mr et Mme Plantevin Gérard et Donzet Pascal.

12. Travaux à prévoir

- Restauration du Trou du Tour (calade)
- Terminer les extérieurs de l'école avec l'installation du four du village.
- L'escalier de la Mairie.
- Mettre les toilettes à l'école de Léoux.

13. Site de Villeperdrix

La création de ce site, s'élève à 500€ la première année. Le conseil municipal doit étudier ce projet et vérifier au niveau des finances.

14. Petit bulletin d'information

En préparation, Marie France Corréard s'en occupe, il sortira probablement vers le 15 octobre.

15. Lettre de Mrs Ducros et Vasconi

Ils demandent la pose de plusieurs panneaux indiquant leurs quartiers. LES NAYSES pour Mr Ducros et PLAN DES RIEU pour Mr Vasconi.

Mr Ducros demande également d'intervenir sur le passage pour aller chez lui, au niveau du ruisseau, au moment des fortes pluies il ne peut pas le traverser avec son véhicule.

16. Lettre de Me Bolling Christophe

Mr Bolling demande d'intervenir sur le chemin des pennes, pour aller chez lui.

Pour cette demande, Le conseil municipal doit se renseigner au niveau juridique.

17. ENS

Mettre en œuvre le dossier

18. Questions diverses

Mr Ducros demande de planifier les réunions du conseil municipal sur trois mois.

La séance est levée à 20h50.